

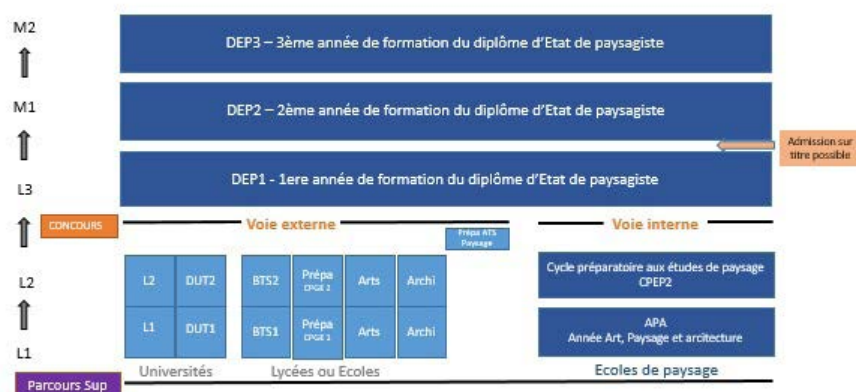
FOIRE AUX QUESTIONS

1 | le Diplôme d'État de Paysagiste (DEP)

DÉROULEMENT DU CURSUS

Comment sont organisées les études en paysage ?

→ Les études en paysage sont organisées selon le schéma suivant :



INSCRIPTIONS, MODALITÉS DES ÉPREUVES, CALENDRIER

Comment puis-je entrer en année Arts, Paysage, Architecture ?

(APA, niveau Licence 1)

→ http://www.ecole-paysage.fr/site/formation_paysagiste/Premiere-annee-du-cycle-preparatoire.htm

Comment puis-je entrer en année Classe préparatoire aux études de paysage ?
(CPEP, niveau Licence 2)

→ http://www.ecole-paysage.fr/site/formation_paysagiste/Deuxieme-annee-du-cycle-preparatoire.htm

Comment puis-je m'inscrire au concours d'entrée du Diplôme d'État de paysagiste ?
(DEP1, niveau Licence 3)

→ http://www.ecole-paysage.fr/site/formation_paysagiste/calendrier_concours.htm

Comment puis-je m'inscrire à l'admission sur titre en 2^{ème} année de DEP ? (DEP2, niveau Master 1)

→ http://www.ecole-paysage.fr/site/formation_paysagiste/Calendrier.htm

Puis-je être exonéré.e des frais d'inscriptions ?

→ Les étudiants boursiers sont exonérés de la totalité des frais d'inscription, sur présentation de la notification de bourse du CROUS. D'autres dispositifs d'aide existent également.

→ Pour en savoir plus : http://www.ecole-paysage.fr/site/formation_paysagiste/droits-de-scolarite.htm

UNE ÉCOLE, DEUX SITES, DE NOMBREUX PARCOURS POSSIBLES

Quelles sont les années du cursus DEP que je peux suivre sur le site de **Marseille** ?

→ Les années APA, CPEP et DEP1 (niveau Licence) sont dispensées sur le site de Versailles.

Au choix de l'étudiant, le niveau master (DEP2 et DEP3) peut se suivre à Marseille ou se poursuivre à Versailles.

Puis-je étudier à l'international ?

→ Le cursus du DEP permet des échanges Erasmus, pour un semestre, avec 14 établissements partenaires.

→ Le parcours EMiLA (European Master in Landscape Architecture) est un programme d'études spécialement conçu ouvert aux étudiants en DEP2 et DEP3. Il permet de partir deux semestres (en DEP2 et en DEP3).

Pour en savoir plus : http://www.ecole-paysage.fr/site/formation_paysagiste/Parcours-international-EMiLA__1.htm

→ Les stages obligatoires peuvent s'effectuer à l'étranger.

Puis-je suivre le DEP par **apprentissage** ?

→ Il est possible de suivre le cycle master (années DEP2 et DEP3) par apprentissage, à ce jour, uniquement sur le site de Versailles : http://www.ecole-paysage.fr/site/formation_paysagiste/Apprentissage-sur-le-campus-de-Versailles.htm

Puis-je obtenir le DEP par la validation des acquis de l'expérience ?

→ Oui : http://www.ecole-paysage.fr/site/formation_paysagiste/validation_acquis_experience.htm

EXISTE-T-IL DES PASSERELLES ENTRE LES ÉCOLES DÉLIVRANT LE DEP ?

J'ai déjà suivi une ou plusieurs années d'études de paysage à l'ENSAP Bordeaux, l'ENSAP Lille ou à l'ENP Blois – INSA Centre Val-de-Loire. Puis-je poursuivre mon cursus à l'École nationale supérieure de paysage ?

→ Des transferts entre établissements délivrant le DEP sont possibles. Se rapprocher de la Direction de l'enseignement et de la vie étudiante (DEVE) pour plus de renseignement selon le niveau d'études déjà atteint.

PUIS-JE POURSUIVRE PAR UN DOCTORAT ?

→ Oui, en lien avec le Laboratoire de recherche en projets de paysage (Larep), qui est une unité d'accueil de l'école doctorale ABIES de l'Université Paris-Saclay, qui propose des parcours interdisciplinaires principalement liés au domaine du vivant, et de l'école doctorale AHSS de CY Cergy Paris Université, qui propose notamment des parcours de recherche par le projet : http://www.ecole-paysage.fr/site/recherche_fr/La-formation-doctorale-au-LAREP.htm

TITRE DE PAYSAGISTE CONCEPTEUR

Qu'est-ce que le titre de paysagiste concepteur ?

→ La loi du 8 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages, reconnaît et protège le titre de paysagiste concepteur. L'obtention du DEP permet l'obtention automatique de ce titre.

2 | Quelles sont les autres formations en paysage dispensées à l'école ?

Attention! Ces formations n'aboutissent pas à la délivrance du DEP.

EN FORMATION INITIALE :

→ Master 2 Théories et démarches du projet de paysage, en un an, à Versailles :

http://www.ecole-paysage.fr/site/masters_paysage/master_TDPP.htm

→ À compter de la rentrée 2021, l'École nationale supérieure de paysage et ses partenaires de l'école universitaire de recherche Humanités, Création et Patrimoine ouvriront par ailleurs un nouveau parcours de master 2, le master Patrimoine et création par le projet, au sein de CY Cergy Paris Université.

EN FORMATION CONTINUE :

→ Certificat d'études supérieures paysagères, en un an, à Versailles ou Marseille :

http://www.ecole-paysage.fr/site/formation_cesp/

→ L'École nationale supérieure de paysage développe deux programmes de formation continue ciblés, l'un pour permettre aux jeunes professionnels de démarrer leur activité, la Pépinière, et l'autre pour accompagner des professionnels expérimentés dans les mutations de leurs métiers, les Formats courts.

3 | Quelles sont les formations continues dispensées à l'école sur le thème des jardins ?

CERTIFICAT DE CONCEPTEUR ET CRÉATEUR DE JARDIN DANS LE PAYSAGE :

→ http://www.ecole-paysage.fr/site/formation_continue/conception_jardin_paysage.htm

JARDINER LE PAYSAGE MÉDITERRANÉEN, À MARSEILLE :

→ http://www.ecole-paysage.fr/site/formation_continue/Jardiner-le-Paysage-Mediterraneen.htm

PRATIQUES AU JARDIN :

→ http://www.ecole-paysage.fr/site/formation_continue/jardinage.htm